

# Réservation de matériel et de salles municipales

Les salles communales étant quotidiennement utilisées par les associations et particuliers plouguinois, toute demande de réservation doit être effectuée à la mairie de Plouguin

**impérativement 2 mois minimum avant la date souhaitée.**

Nature de la manifestation : .....

Date(s) de l'évènement : .....

Horaires prévus : .....

Nom de l'association : .....

Responsable : .....

Adresse : .....

☎ : ..... @ : .....

Salle(s) souhaitée(s) (sous réserve de l'accord de la mairie) :

- .....
- .....

Nombre de personnes prévues : .....

## Réservation de matériel

Matériel services techniques	Quantité réservée
Tables pliantes (50)	
Bancs pliants (150)	
Plateaux (20) + tréteaux	
Barrières (80)	
Grilles (20)	
Coffrets électriques (2)	
Panneaux de signalisation (préciser) : ..... ..... .....	
Chaises (300) – ne quittent pas les salles communales	

Matériel mairie	Quantité réservée
Assiettes plates	
Assiettes creuses	
Assiettes dessert	
Verres	
Fourchettes	
Couteaux	
Petites cuillères	
Cuillères à soupe	
Tasses	
Percolateur	
Micro	
Sono	

Le matériel services techniques est à retirer **du lundi au vendredi** à 8h, 11h45 ou 13h30.

Le matériel mairie est à retirer aux heures d'ouverture de celle-ci.

**Le matériel devra être retourné, au lieu de retrait, le lundi matin, nettoyé et en bon état**

Date et signature du demandeur	Accord de Monsieur le Maire
--------------------------------	-----------------------------